



Bretagne rurale et urbaine pour un développement durable

» Breizh ar maeziou ha maezkêrel evit an diorren padus

Mobiliser la population sur le développement durable

Retours d'expériences

Cette enquête a été initiée à l'occasion de la rencontre à Loperhet du 29/10/2011. Elle vient compléter le compte-rendu réalisé à cette occasion.

Arzon (56)

D'après l'interview menée par Lucie Lebrun – octobre 2011

Brennilis (29)

D'après les données fournies dans le diagnostic Agenda 21 de la commune

Breteil (35)

D'après l'interview menée par Estelle Houbron – octobre 2011

Ercé-près-Liffré (35)

D'après l'interview menée par Estelle Houbron – octobre 2011

Kergrist (56)

D'après les données fournies par Bruno Servel – octobre 2011

La Grignonais (44)

D'après l'interview menée par Estelle Houbron – octobre 2011

La Vraie Croix (56)

D'après l'interview menée par Lucie Lebrun – octobre 2011

Laillé (35)

D'après l'interview menée par Estelle Houbron – novembre 2011

Le Pellerin (44)

D'après l'interview menée par Lucie Lebrun – mars 2012

Loperhet (29)

D'après le témoignage fourni lors de la rencontre du 29/10/2011

Roscoff (29)

D'après l'interview menée par Estelle Houbron – mai 2011

Saint-Urbain (29)

D'après le témoignage fourni lors de la rencontre du 29/10/2011

Commune / Contact	Exemples d'outils, d'actions / Impact	Critères de réussite	Difficultés rencontrées
ARZON (56) 2211 hab Tél. mairie : 02 97 53 44 60 Contact : Laurent LABEYRIE, adjoint, mairie@arzon.fr	<ul style="list-style-type: none"> • 2010 : week-end de l'environnement (réunions) • 2011 : cycle de conférences, thème de l'eau sous tous ses aspects (potable, usée, côtière, etc.). Une conférence table-ronde par semaine, qui doit déboucher sur des propositions d'actions concrètes. La 1^{ère} réunion a mobilisé 60 personnes (réussite). 	<ul style="list-style-type: none"> • Il faut poser les questions au départ : les gens viennent lorsqu'ils se sentent concernés. • Présenter un programme clair en termes de DD au moment des élections. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contexte local avec une population très différente l'été et l'hiver.
BRENNILIS (29) 443 hab Tél. mairie : 02 98 99 61 07 Contact : Jean-Victor Gruat, maire, jvgruat@brennilis.com	<ul style="list-style-type: none"> • Charte des Droits des Brennilissiennes et Brennilissiens www.brennilis.com/conseil/droits.pdf • Baromètre du DD (après formation) ayant abouti à un diagnostic partagé de la commune en matière de DD • 11 comités consultatifs où sont mêlés élus et acteurs locaux concernés : Environnement, Tourisme, Loisirs, Jeunesse, Culture, CCAS, Vie Associative, Agriculture, Transports/ Proximité, Centrale Nucléaire, Villages (à relancer pour ce dernier) • Comité de Pilotage pour l'Agenda 21 (une soixantaine de membres) • Site Internet avec différents documents accessibles (PLU, agenda 21, plan d'accessibilité...) 	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les acteurs compétents du territoire, en particulier au niveau associatif (ex : partenariat de longue date avec Bretagne Vivante) • Accueillir les nouveaux habitants (projet) • Désigner des délégués par exemple au niveau des jeunes, des villages, ... (projet) • Ne pas oublier d'intégrer aussi les acteurs économiques • Concerter en amont, pour définir les potentiels points de blocage à travers les comités consultatifs • Proposer des phases de formation à la population, mais aussi aux élus, aux services • Voir ce qui se fait ailleurs sur d'autres communes • Bien communiquer pour sensibiliser 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à trouver un appui au niveau de la comcom • Manque de travail en commun entre les associations (à susciter par la mairie) • Difficulté à mobiliser les villages
BRETEIL (35) 3500 hab Tél. mairie : 02 99 06 01 01 Contact : Roland Gicquel, adjoint, chargé de l'environnement rdgicquel@gmail.com	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail extramunicipal sur l'environnement et le DD (propose des actions) • Démarche AEU pour un futur quartier (« verdissement » du règlement et du CPAPE) • Compostage collectif • Jardins familiaux • Animations sur la biodiversité avec un groupe nature, partenariat avec la LPO, Bretagne Vivante (Nuit de la chouette, Nuit de la chauve-souris) • Nettoyage de printemps (opération de ramassage des déchets avec bénévoles) • Animations diverses (atelier produits naturels, troc plantes...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer de lieux d'échanges • Proposer des actions concrètes et si possible simples, peu onéreuses, symboliques et mobilisatrices (ex de nouveaux projets emblématiques que la commune a décidé d'engager dans cet esprit : ruches sur le toit de la nouvelle mairie, acquisition de moutons pour une gestion éco-pastorale des espaces naturels, verger conservatoire) • Prendre le temps nécessaire pour convaincre • Proposer des actions variées, en jouant sur différents registres pour favoriser la diversité et le renouvellement des participants (savoir susciter l'envie) • Ne pas négliger la communication, faire savoir ce que l'on fait • S'appuyer sur les acteurs locaux, prendre les bonnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à faire participer les jeunes • Il y a un pas, souvent difficile à franchir, entre l'adhésion à une idée et le passage à l'acte (disou/fezou) • Inertie dans le processus décisionnel des institutions pouvant entraîner un risque de démobilitation • Difficulté à trouver des volontaires pour reprendre les actions initiées par les élus • Pour les communes de taille modeste comme Breteil, absence d'un service dédié à l'environnement

Commune / Contact	Exemples d'outils, d'actions / Impact	Critères de réussite	Difficultés rencontrées
		volontés là où elles sont <ul style="list-style-type: none"> • Susciter les partenariats entre acteurs locaux pour décroquer leur champ d'action (ex : trouver des actions communes entre le groupe nature et les jardiniers des jardins familiaux) • S'appuyer sur des retours d'autres communes pour montrer qu'on n'est pas seuls à agir dans ce sens (c'est vrai aussi pour la démarche même de la participation, qui peut parfois générer des craintes de la part de certains élus) • Avancer pas à pas avec détermination et réalisme, en essayant de fédérer les énergies 	
ERCE PRES LIFFRE (35) 1825 hab Tél. mairie : 02 99 68 30 64 Contact : Annie Pivette, maire mairie@ercepresliffre.fr	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif de la concertation : favoriser le lien social, la cohésion, la solidarité - concertation systématique sur les projets en amont - les critères de DD sont évoqués au fil de la discussion • Mise en place de comités de pilotage (ex : Enfance et Jeunesse, CCAS) constitués d'élus, d'agents des services et des acteurs concernés et chargés de faire des propositions • Mise en valeur de la culture gauloise avec des principes de transmission, à travers des temps d'échanges et des temps festifs (très grande implication des bénévoles des associations) • Baromètre du DD pour le diagnostic A21 • Sur les grands projets : invitation de la population via un courrier dans la boîte aux lettres + article dans le bulletin municipal • Petite touche DD systématique dans le bulletin municipale 	<ul style="list-style-type: none"> • Concerter sur des projets concrets, rester dans l'action, les aspects pratiques (les usagers ont beaucoup à nous apporter sur ces points) • Les associations constituent un relai efficace (ex avec le SMICTOM qui met à la mise à disposition des associations des broyeurs ou des verres recyclables, qu'elles mêmes peuvent mettre à disposition de leurs adhérents,) – penser à les solliciter, même si ça ne marche pas toujours • Se contenter d'un nombre de participants réduit pour certains projets (ex : PLU) ; s'adapter si besoin aux participants (ex : baromètre du DD, 10 participants uniquement > travail recentré sur un thème choisi par les présents : la biodiversité) • Rendre des comptes, communiquer sur les résultats obtenus (nécessité d'évaluer) – les élus ont la responsabilité de faire aboutir les actions (ne pas s'engager à la légère) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de mobiliser sur les « grandes » idées trop abstraites • Difficile de mobiliser sur le long terme pour les projets plus conséquents • Pas toujours facile de bien communiquer, ou même de penser à faire savoir ce que l'on fait pour le DD

Commune / Contact	Exemples d'outils, d'actions / Impact	Critères de réussite	Difficultés rencontrées
<p>KERGRIST (56) 669 hab Tél. mairie : 02 97 39 62 28 Contact : Bruno Servel, maire, mairie-kergrist@wanadoo.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Charte du bien vivre ensemble à Kergrist, commune rurale. • Impact : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Créé un climat de confiance, crédibilise la démarche participative tant pour les habitants que les élus. ▶ Permet aux élus d'expliquer le pourquoi de certaines actions (fauchage tardif, réduction des produits phytos...), ▶ Les participants se sont ensuite impliqués dans d'autres actions : les agriculteurs dans le programme Breizh bocage, d'autres pour le baromètre du développement durable (2ème fois) 	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer un groupe équilibré (5 élus, agriculteurs, 5 habitants) ouvert et constructif • Se donner du temps pour mieux connaître l'autre : son quotidien, ses contraintes, ses attentes... • S'appuyer sur des chartes existantes pour montrer ce qui peut se faire et définir un objectif commun partagé par tout le groupe • Formuler des engagements facilement réalisables par tous, faisant appel au bon sens et au respect mutuel, répartis de manière équilibrée entre les 3 groupes • Produire un document de qualité qui valorise le travail réalisé et ceux qui l'ont fait • Trouver un axe de communication adapté pour qu'il y ait appropriation par l'ensemble des habitants : « proposition, bon sens... et non règlement, contraintes... » 	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des critères d'évaluation de l'impact de cette charte • Concerner les agriculteurs qui n'habitent pas sur notre commune
<p>LA GRIGONNAIS (44) 1474 hab Tél. mairie : 02 40 51 36 61 Contact : Gérard Poisson, adjoint, poisson.f2@orange.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'actions pour le DD annoncé dès le début du mandat (budget dédié) • Baromètre du DD renseigné avec la population + journées de formation pour les élus, incluant des visites • Chaque responsable de commission s'engage à inclure du DD dans les actions proposées (communication, emploi > insertion, finances > suivi des consommations, ...) • Semaine du DD depuis 2 ans, impliquant les associations, agriculteurs et artisans, étendue cette année à d'autres communes de la comcom. Ex d'animations proposées : pédibus (Le carapatte) sur 3 trajets (dont l'un a perduré) ; entretien du jardin et des haies en particulier, marché de producteurs locaux organisé par le conseil municipal des enfants, atelier broyage/paillage (suite à une action menée par la mairie) ... www.lagrignonnais.fr/Semaine-du-developpement-durable,100.html <p><i>Exemples de supports de communication pour des actions menées par la commune :</i> http://dl.dropbox.com/u/24350532/Loperhet/La_Grignonnais.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre dans le vrai, le concret, proposer des animations qui plaisent aux gens (ex : visite de fermes agricoles par les enfants qui consomment leurs produits à la cantine ; ateliers d'entretien du jardin, ...) • Annoncer le programme d'actions pour le DD dès le début du mandat aide à crédibilise la démarche • Impliquer tous les élus, leur montrer qu'ils sont tous concernés par le DD • Impliquer les acteurs locaux • Agir sur l'évolution culturelle (sensibilisation / formation) avant, s'il le faut, d'engager des mesures incitatives 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile d'agir quand il s'agit de « contraintes » (ex : tri des déchets)

Commune / Contact	Exemples d'outils, d'actions / Impact	Critères de réussite	Difficultés rencontrées
<p>LA VRAIE CROIX (56) 1343 hab Tél. mairie : 02 97 67 23 62 Contact : Dominique Rouillé, adjoint mino.rouille@yahoo.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un agenda 21 en 2007 : <ul style="list-style-type: none"> ▶ envoi d'un questionnaire à toute la population pour connaître les avis et habitudes de pratiques quotidiennes sur l'eau, l'énergie, le tri des déchets... (154 répondants sur 417 foyers interrogés) ▶ constitution de groupes de travail A21 thématiques composés d'élus, d'habitants, d'associations, coordonnés par une animatrice, et chargés de faire des propositions d'actions (dès 2007) ▶ mise à disposition de guides, conférences, animations (ex : bourse aux plantes et graines, animation bouturage, journée sans voiture...), articles DD dans le bulletin et sur le site Internet (« Professeur Econoc »)... 	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilisation se fait par l'action : privilégier un petit nombre d'actions faciles à mener à bien (résultats concrets) • Ne pas estampiller toutes les actions A21, même si elles font directement partie du programme. • La sensation d'une commune préservée, à forte identité, favorise la mobilisation sur le DD. • Avant l'A21, l'installation d'une décharge sur la commune avait provoqué de nombreux débats > ont abouti à une décharge « modèle » avec arboretum, moutons, production de biogaz (production d'électricité et d'eau chaude) > favorise aujourd'hui l'implication des habitants qui savent que leur mobilisation peut avoir des impacts positifs sur les projets. • La présence d'une personne dédiée à l'animation a été très bénéfique pour dynamiser la démarche. • Mettre en valeur les actions réalisées pour créer la fierté des habitants et des élus (ex de l'exposition sur la gestion différenciée qui est prêtée à d'autres communes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est plus difficile de garder la dynamique sans animateur (contrat de 3 ans) • pas facile aujourd'hui de mobiliser les agriculteurs
<p>LAILLE (35) 4473 hab Tél. mairie : 02 99 42 57 10 Contact : Catherine Joubaud, adjointe chargée du DD et de la communication, cajou-4@orange.fr</p>	<p><i>Contexte : Laillé est une commune de la 2^{ème} couronne rennaise qui a vite grossi ces 15 dernières années avec l'arrivée de nombreux urbains. Population plutôt aisée, avec de nombreux jeunes. La commune est en train de rejoindre Rennes Agglo.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté d'agir pour le DD annoncée dans le programme électoral : lancement d'un A21 dès le début du mandat (finalisation en cours) – encadrement par Nature et Culture <ul style="list-style-type: none"> ▶ 4 ateliers proposés à la population pour définir des actions sur les thèmes sociaux, économiques et environnementaux > ont réuni très peu de monde (mais des personnes très motivées et forces de proposition) • Réunions régulières de concertation au niveau des quartiers qui fonctionnent bien • Concertation sur le projet de complexe sportif et festif (lancement des travaux début 2012) : <ul style="list-style-type: none"> ▶ invitation de toutes les personnes/ associations 	<ul style="list-style-type: none"> • La concertation par le projet des personnes directement impactées par celui-ci est mobilisatrice. • Avant d'envisager la mobilisation et créer une dynamique locale > travailler sur l'intégration des nouvelles populations pour faire en sorte que les habitants se connaissent de nouveau (projet : désigner des correspondants locaux à impliquer via les réunions de quartier ; d'autres projets sont à l'étude sur ce point) • Agir sur la mixité sociale (la commune est en train d'augmenter son parc de logements sociaux) • Ne pas négliger la communication (nouveau format pour le bulletin municipal rebaptisé « Le Laillé » www.laille.fr, plus vivant et avec des articles de fond, projet de refaire le site Internet) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de toucher les populations nouvelles, où les deux parents travaillent et préfèrent payer plutôt que s'impliquer – répercussion aussi sur le milieu associatif qui a du mal à trouver des bénévoles • Proximité d'une grande ville : les nouvelles populations sont davantage tournées vers celle-ci • L'Agenda 21 est une démarche difficile à expliquer, peu lisible. La notion même de DD est complexe à définir > Laillé envisage, pour la présentation publique de son A21, de réaliser un film à base de témoignages d'habitants qui relateront les améliorations concrètes constatées dans leur quotidien pour « rendre visible » le DD

Commune / Contact	Exemples d'outils, d'actions / Impact	Critères de réussite	Difficultés rencontrées
	<p>concernées – Bonne participation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ impact constaté : chacun a appris à écouter les arguments de l'autre, à travailler au consensus • Semaine du DD initiée en 2011 : certaines actions ont rassemblé du monde (promenade à âne à la découverte du patrimoine, visite d'une maison bioclimatique par sa propriétaire en présence de l'archi), d'autres non (atelier couches lavables, atelier tartines bio, bar à eau, apéro-débat sur les économies d'énergie à la maison avec l'intervention d'un expert) 		
<p>LE PELLERIN (44) 4480 hab Tél. mairie : 02 40 04 56 00 Contact : Chantal Auffray, élue déléguée à la démocratie et la citoyenneté info@ville-lepellerin.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'Administration Ecoresponsable dans un premier temps pour être prioritairement cohérent en interne avant de lancer un Agenda 21 • Lancement d'un Agenda 21 en 2011. Tout est testé pour mobiliser la population : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Porte à porte réalisé par les élus pour déposer le dépliant présentant la démarche d'A21 et échanger avec les habitants ▶ Stand sur le marché ▶ Organisation d'ateliers pour travailler sur les différents thèmes de l'A21. Les habitants sont invités via le bulletin municipal et directement pour les personnes ayant déjà participé à des ateliers et/ou événements sur le développement durable ▶ Essai d'invitation sur la base d'un échantillon représentatif (sélection par catégorie d'âge via les listes électorales) ▶ Questionnaire diffusé via le bulletin municipal • Rubrique dédiée au développement durable systématique dans le bulletin municipal • Organisation d'un événement annuel sur l'écocitoyenneté : fêt'escale (concerts, conférences, ateliers, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les élus remarquent que la mobilisation fonctionne mieux lorsqu'ils se placent « sur le passage » des habitants : stand sur le marché, porte à porte, etc. C'est plus impliquant et lourd pour les élus, mais les retours sont positifs. • Un événement annuel est organisé par la commune. Les visiteurs sont plus nombreux lorsque les associations locales sont largement impliquées. • Pour le prochain atelier de travail sur l'Agenda 21, 100 habitants ont été invités personnellement après une sélection (anonyme) par tranche d'âge (via les listes électorales). Les élus espèrent ainsi toucher plus personnellement les potentiels participants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés à mobiliser sur la durée dans les ateliers Agenda 21. • Le questionnaire pour le lancement de l'Agenda 21 diffusé via le bulletin municipal n'a pas très bien fonctionné : 2.5% de retour. • Les élus ont le sentiment que les habitants sont parfois saturés d'informations sur le développement durable et s'en détournent d'autant plus en période de crise.

Commune / Contact	Exemples d'outils, d'actions / Impact	Critères de réussite	Difficultés rencontrées
<p>LOPERHET (29) 3705 hab Tél. mairie : 02 98 07 07 07 Contact : Monique Herrou, adjointe à l'enfance scolarisée monique.herrou@loperhet.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des nouveaux habitants (2 séances par an), rencontres de quartiers (3 par an, soit 1 par quartier), réunions thématiques d'information (énergie, sécurité routière, voie verte, assainissement, ...), • Comités consultatifs auxquels participent les habitants et associations ; • Démarche d'Education partagée pour créer de la cohérence éducative <ul style="list-style-type: none"> ▶ Concertation entre élus, écoles, parents d'élèves, enfants, personnel communal, maison de retraite, ... ▶ Journée d'action annuelle « Le village aux enfants » réunissant les acteurs impliqués dans l'éducation des enfants, pour faire connaître leurs actions, et échanger sur les objectifs éducatifs, à travers un moment festif ▶ Pour plus d'info : https://dl.dropbox.com/u/24350532/Fiches_projet/Fiche-Loperhet-Education_partagee.pdf 	<p>Pour l'éducation partagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effet positif d'une date ritualisant annuellement l'action (Village des enfants) qui permet d'inscrire l'évènement dans les habitudes • Les acteurs qui participent à l'éducation (formelle, informelle, non formelle) des enfants apprennent peu à peu à travailler ensemble • La création en avril 2012 d'un poste de coordinateur enfance-jeunesse à une échelle intercommunale permet de dynamiser la démarche à une échelle plus adéquate 	<p>Pour l'éducation partagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficile pour les acteurs concernés de trouver du temps pour la réflexion et la concertation • Construire ensemble, entre personnel de service, parents d'élèves, directeur d'école, élus, etc., n'est pas toujours chose aisée, les statuts empêchent encore une collaboration équilibrée • De même, certains enseignants peuvent avoir du mal à échanger sur l'éducation avec des non professionnels et donc à s'investir dans ce projet
<p>ROSCOFF (29) 3753 hab Tél. mairie : 02 98 24 43 00 Contact : Eric Hennebaux, DGS, dgs.mairie@roscoff.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un Agenda 21 en sept 2007 avec un forum citoyen en mars 2009 pour réagir sur le diagnostic et proposer des actions <ul style="list-style-type: none"> ▶ invitation via bulletin municipal (édition spéciale) + affiches http://dl.dropbox.com/u/24350532/Loperhet/Roscoff-Forum.pdf ▶ 150-160 participants – 8/9 ateliers de travail, animés par un professionnel – 400 actions listées, synthétisées en 39 actions par le BE, hiérarchisées par le conseil municipal et les services – restitution publique (70 participants) • Impact <ul style="list-style-type: none"> ▶ la population est maintenant en attente de résultats, et pousse les élus à aller plus loin ▶ les actions entreprises sur le DD sont mieux acceptées 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le forum, il est préférable de faire appel à un intervenant extérieur pour l'animation (neutralité dans les débats + niveau d'expertise et qualité de l'animation) • Chaque participant a signé une « charte de la participation » http://dl.dropbox.com/u/24350532/Loperhet/Roscoff-Projet_Charte_de_la_concertation.pdf • Ne pas oublier d'impliquer les services, en lien direct avec la population (création d'un journal interne) • Evaluer ses actions pour rendre des comptes régulièrement • Rester cohérent, persévérer, communiquer, concerter (ne pas se contenter d'informer) 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque de démobilitation face au temps nécessaire pour mettre en place les actions • Difficulté de lier l'agenda 21 à l'ensemble des projets de la municipalité et aux différentes pratiques des services

Commune / Contact	Exemples d'outils, d'actions / Impact	Critères de réussite	Difficultés rencontrées
<p>SAINT URBAIN (29) 1503 hab Tél. mairie : 02 98 25 03 04 Contact : Sébastien Gallet, conseiller délégué à l'urbanisme et au DD saint-urbain29@wanadoo.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'une Charte communale du Développement Durable en février 2009 <ul style="list-style-type: none"> ▶ Réunion publique de lancement, avec plus de 50 participants ▶ Création de 6 groupes de travail sur des thématiques définies lors de la réunion de lancement (Eau ; Biodiversité ; Energies ; Déplacement ; Echanges et patrimoine ; Jardin) ▶ La charte est inaugurée en octobre 2010 • En parallèle : réunions de quartier (2 par an), pédibus 	<ul style="list-style-type: none"> • Pédibus : une ligne quotidienne qui fonctionne bien depuis 4 ans, grâce à l'investissement d'anciens (pas forcément de liens filiaux avec les enfants accompagnés) • Charte du DD : sur les 6 groupes de travail constitués, 3 fonctionnent bien : <ul style="list-style-type: none"> ▶ 2 (biodiversité, jardin), proposent directement des actions concrètes : les cafés-jardins (pour apprendre les bonnes pratiques) ; sorties nature ▶ le groupe échanges et patrimoine repose sur des personnes déjà engagées sur le sujet 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de mobiliser pour une co-construction d'action : pour certaines personnes, c'est le rôle des élus de faire des propositions • Les participants viennent souvent pour un intérêt immédiat et personnel, difficile de mobiliser sur le « bien-être collectif » • Difficile pour les élus de trouver des relais pour reprendre une animation sur le long terme (sorties nature par exemple)